



MATÉRIEL INDUSTRIEL

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'UNSA VOUS INFORME

Le mal-être des agents du périmètre, l'augmentation des arrêts de travail et les multiples réorganisations ont conduit l'ensemble des élus à imposer à la direction une expertise sur les risques psychosociaux (RPS) sur le périmètre du CSE MI. Voici un résumé consacré à la restitution du rapport d'expertise.



9 000

est le nombre approximatif d'agents que compte le périmètre Matériel industriel.

CE QUE LES EXPERTS ONT SOULIGNÉ LORS DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT

#1 Un manque de moyens en effectifs et en compétences : l'UNSA demande des recrutements et des formations.

#2 Une réduction drastique des lanceurs d'alertes de signaux faibles : l'UNSA déplore la diminution du nombre de représentants du personnel.

#3 Des process de production qui ne semblent pas adaptés à la maintenance industrielle : l'UNSA-Ferroviaire rappelle que notre métier est de maintenir en état, de rétrofiter et de moderniser du matériel ancien et disparate et que l'importation de process standardisés utilisés

dans l'industrie de fabrication doit passer par leur adaptation à nos contraintes de production.

#4 Une méthode de prévention des risques physiques basée sur le postulat selon lequel « l'homme » est le problème. L'humain est au cœur des préoccupations de l'UNSA : l'entreprise doit protéger les agents, pas les incriminer !

#5 La forte verticalité dans le management qui construit une société où le staff dirigeant se fait obéir par autorité, mais sans faire autorité sur les équipes qu'il encadre. L'UNSA demande que l'exemplarité et l'humanité soient des critères de sélection des

managers, sans oublier d'évaluer ces derniers, comme ils le font pour leurs agents.

#6 La quasi-disparition des fonctions support (en nombre d'agents, mais avec des charges de travail restantes de plus en plus importantes) et le non-remplacement de certains départs qui ont généré des glissements de tâches vers certains agents ayant déjà une forte charge de travail dans leurs propres fonctions (les DPx par exemple). L'UNSA-Ferroviaire s'oppose depuis toujours aux coupes dans les effectifs et aux réorganisations / centralisations des fonctions support qui compliquent (le mot est faible) la vie de tous les agents. ...



LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

#1 Parvenir à un constat partagé :

toutes les organisations syndicales ont demandé qu'une restitution en présentiel de cette expertise soit réalisée auprès des managers et des agents de tout le périmètre. Des plans d'action de prévention des RPS doivent être coconstruits dans chaque commission locale.

L'UNSA-Ferroviaire demande que le directeur de MI définisse des objectifs à ses DET pour que la prévention s'actionne enfin.

#2 Requestionner la pertinence d'un CSE unique au regard

du périmètre et revisiter les modalités de fonctionnement



du CSE et les moyens dont il dispose. L'UNSA demande que les moyens soient déployés au plus proche des agents : le faible nombre de représentants du personnel (34 élus pour environ 9 000 agents) rend le dialogue impossible.

#3 Mettre en discussion le travail afin de repenser son organisation.

L'UNSA a toujours prôné un schéma de management où toutes les propositions d'améliorations sont étudiées également dans l'équipe.

POURVOIR AUX MOYENS DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Donner les moyens matériels et humains aux services de la médecine du travail pour assurer leurs missions de prévention des risques professionnels et notamment des risques psychosociaux qui sont de plus en plus présents dans l'organisation du travail des différents sites du Techninat.

LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

Les experts ont fait le constat d'un sous-effectif quantitatif (en nombre) et qualitatif (en compétences) dans de nombreuses équipes, avec une évolution du taux de rotation du personnel en déficit, s'agissant des agents d'exécution et de maîtrise. Par ailleurs, de nombreux dirigeants (des cadres et non des agents de maîtrise) portent un discours d'incitation à quitter l'entreprise. Ces éléments tangibles viennent heurter de nombreux agents et sont source de nombreuses inquiétudes. Or, ils ne peuvent qu'être reliés à la GPEC. L'UNSA-Ferroviaire insiste sur cette dimension indispensable à la bonne organisation du travail !

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION

#1 Prévenir les RPS plutôt que de les traiter.

#2 Identifier et prévenir les déterminants des facteurs RPS lors de projets de réorganisation.

#3 Modifier l'animation de la démarche de prévention et les plans d'action :

- › déléguer l'animation des groupes au COSEC (pas aux DPx) ou à d'autres acteurs indépendants de la production ;
- › présenter systématiquement les plans d'action aux agents et faire le bilan de ces actions

avant d'entreprendre une nouvelle évaluation.

#4 Faire du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) le socle d'une démarche de prévention structurée.

#5 Mettre en place un système de veille et d'alerte.

#6 Mettre en place un processus systématisé de traitement des alertes et des réponses.

#7 Réévaluer les moyens des pilotes et des animateurs de la prévention des RPS.

AJUSTER LES RESSOURCES AU CADRE D'ORGANISATION

#1 La charge de travail des agents est anormalement élevée. De nouveaux moyens en matière d'effectifs doivent être accordés. Il en est de même pour l'ensemble des projets qui exigent des moyens organisationnels et

humains supplémentaires pour absorber les charges à venir.

#2 Anticiper et effectuer un suivi rigoureux des besoins en polyvalence (formation, habilitation, etc.) afin d'éviter qu'elle ne soit mise en œuvre

au pied levé et pour garder une prévisibilité du travail des agents.

#3 Prendre en compte la charge de travail additionnelle liée au recours à l'intérim ou à l'externalisation (suivi, période d'intégration, formation, etc.).